

FORMATION COLLECTIVE

EPARGNE SALARIALE : LES OPPORTUNITÉS DE LA LOI PACTE



Jeudi 19 septembre 2019 (9h30 – 17h00)

Intervenant : Christelle BUVAT

La loi PACTE offre de véritables opportunités aux AI de compenser l'absence de convention collective de branche et l'impossibilité de créer des catégories de salariés auxquelles octroyer des avantages différents. Par ailleurs, le rattachement imminent des AI à une branche sera sans effet sur les dispositifs mis en place, les ordonnances Macron ayant octroyé suprématie au niveau « entreprise » par rapport à celui de la branche en la matière.



OBJECTIFS

Comprendre les mécanismes de l'épargne salariale (PEE, intéressement et participation) et être en mesure de choisir le dispositif le plus approprié pour sa structure.



EN PRATIQUE

Date : Jeudi 19 septembre 2019 (9h30-17h00)

Lieu : AGECA, 177 rue de Charonne, 75011

Public : Direction et membres des conseils d'administration ;

Tarif formation :

Abonné CHAMADE

Salariés : 260 € TTC (TVA non applicable)

Administrateur bénévole : 107 € TTC (TVA non applicable)

Non abonné CHAMADE

Salariés : 302 € TTC (TVA non applicable)

Administrateur bénévole : 164 € TTC (TVA non applicable)

Un acompte de la moitié du montant global permet de réserver vos places.

Repas : Possibilité de déjeuner avec le groupe sur inscription. Le repas est à régler sur place au restaurateur.



PROGRAMME

- Les différents dispositifs de l'épargne salariale
 - Plan d'Épargne Entreprise (PEE)
 - L'intéressement
 - La participation
- Avantages et inconvénients de chaque dispositif et les apports de la loi PACTE
- Les critères permettant d'identifier le dispositif le mieux adapté à chaque structure présente
- Les procédures de mise en place de chaque dispositif



LES PLUS VALUES

Cette formation est réservée aux associations intermédiaires. Toutes les préconisations tiennent compte de la spécificité des AI et sont adaptées à la fois au cadre juridique et aux particularités de chaque inscrit.



NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES

Nombre maximum : 20 places

Nombre minimum : 8 personnes



Inscription en ligne
(www.ai-expert.fr)

Renseignements : 06 67 16 32 11